

NOM :	TELEPHONES :
PRENOM :	FIXE :
ADRESSE :	PORTABLE :
CODE POSTAL :	E.MAIL :
VILLE :	Indispensable pour communication des infos
DATE DE NAISSANCE.....

TARIF ADHERENT :
+ 5 enveloppes timbrées et libellées
pour les adhérents n'ayant pas d'adresse mail

Pour les nouveaux adhérents un droit d'entrée de 20 € est demandé soit une cotisation la 1^{ère} année de

ACTIVITES CHOISIES

MARCHE Matin

 Après-midi

SCRABBLE

BELOTE -TAROT

Montant du chèque (à joindre au bulletin d'inscription)

Pour les nouveaux adhérents : Fournir un Certificat Médical ainsi qu'une Attestation d'Assurance Responsabilité Civile

Activité marche : sur le terrain, le marcheur s'engage à respecter les règles de sécurité du Code de la Route des piétons, en particulier en se regroupant avant la traversée des rues et des routes et lors des passages sur les routes, en marchant suivant les consignes des responsables.

Il s'engage à respecter l'environnement (propriétés, cultures, clôtures, flore et faune), à ne pas pratiquer la cueillette (vignes, vergers, etc...), à ne pas s'éloigner du groupe (découverte personnelle, raccourci), sauf accord avec les responsables. Pour la sécurité, **de bonnes chaussures de marche sont obligatoires**.

Prévoir des **chaussures de rechange** pour ne pas salir les voitures au retour.

Pour le co-voiturage : pour le respect des uns et des autres, le port du masque est souhaitable.

Pour toutes les activités : pour une ambiance amicale, respectons les autres et le matériel.

Mention particulière : « J'autorise l'Association RAL à publier des photos d'activités sur papier ou sur le site » : OUI NON

A.....le

Signature

L'inscription est obligatoire pour participer aux activités

Clôture des Inscriptions : Lundi 3 Octobre 2022